

Communiqué

18 janvier 2023

Contact presse:

Service communication

01 48 78 82 72

communication@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus : www.afc-france.org

Les AFC seront dans le cortège de la Marche pour la Vie

Dimanche prochain, 22 janvier, les AFC se joindront à la Marche pour la Vie organisée tous les ans à Paris depuis 2005.

En participant à cette marche pacifique, les AFC veulent réaffirmer la nécessité fondamentale de respecter chaque vie humaine, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle.

Du projet de constitutionnalisation de l'avortement à la légalisation potentielle du suicide assisté et de l'euthanasie, l'inviolabilité de l'être humain est plus que jamais menacée dans notre pays.

Les **Associations familiales catholiques** mènent depuis plusieurs mois des actions, auprès du grand public et des élus de tous bords, au niveau local et national, pour soutenir la vie et réclamer une politique ambitieuse qui permette d'accompagner jusqu'à la mort et non la provoquer :

- à l'automne 2022, elles ont publié le livret "La fin de vie en question", dans lequel elles passent au crible les arguments en faveur d'un soi-disant "droit à mourir" et valorisent le travail des professionnels de santé
- de juin à octobre 2022, elles ont recueilli des centaines de témoignages de familles sur la fin de vie grâce à une grande consultation nationale
- elles diffusent depuis ces témoignages puissants sur les réseaux sociaux et au cours de leurs nombreux rendez-vous politiques et institutionnels.

Les AFC vont continuer à faire entendre leur voix en écrivant et en rencontrant les élus locaux de tout le territoire dans les prochaines semaines.

Rendez-vous dimanche 22 janvier à 14h à Montparnasse, Paris.

28, Place Saint-Georges 75009 Paris email. cnafc@afc-france.org tél. 01 48 78 81 61 fax. 01 48 78 07 35 www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015 **APE.** 9499Z

